

ANNEE 1966 - 0 - N° 280 / PR / MDRC

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;
 - VU le Décret N°144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement;
 - VU le Décret N°215/PR du 15 Mai 1966, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
 - VU la Loi N°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
 - VU le Décret N°63-3/PR-MAC du 14 Janvier 1963 portant réorganisation du Ministère de l'Agriculture et de la Coopération;
 - VU le Décret N°62-46 du 2 Février 1962 portant statuts particuliers des Corps du Personnel du Cadre des Services Agricoles ;
 - VU l'Article 14 du Décret N°304/PC/DAI du 26 Août 1965 fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et des Sous-Préfets
 - VU la Communication en Conseil des Ministres N°80/66, portant réforme des structures du Développement Rural au niveau des départements du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Centre ;
 - SUR la proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Adjoints chargés du Développement aux Préfets des Départements du Centre, Nord-Est et Nord-Ouest, les Chefs de Régions Agricoles dont les noms suivent :

MM. GRIMAUD Maximilien : Ingénieur des Services Agricoles
Auxiliaire de 1ère Catégorie Echelle A Echelon I avec
résidence à BOHICON.

DOSSOU Togbé Justin ; Ingénieur des Travaux Agricoles
de 2ème Classe 3ème Echelon avec résidence à PARAKOU.

JANNOT Jean-Pierre : Ingénieur des Services Agricoles
de 2ème Classe 4ème Echelon avec résidence à NATITINGOU.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui aura effet pour compter de la date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./

Fait à COTONOU, Le 8 JUILLET 1966

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de la Défense Nationale,

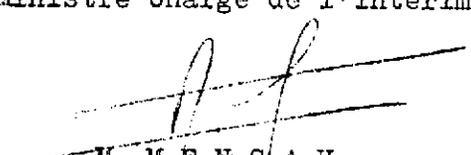
Pr. Le Président de la République Absent,
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Défense Nationale
Chargé de l'Intérim,

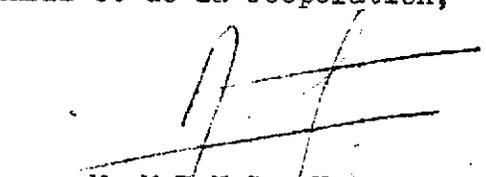
Lieutenant-Colonel Philippe AHO.-

Lieutenant-Colonel Philippe AHO.-

Pr. Le Ministre des Finances
et des Affaires Economiques Absent,
Le Ministre Chargé de l'Intérim,

Le Ministre du Développement
Rural et de la Coopération,


M. M E N S A H.-


M. M E N S A H.-

Ampliations :

P.R.	4
MDRC.	12
Ministères	10
D.A.I.	6
SGG.	4
CS.	4
Préf. & S/Préf.	9
BDPA.	2
CFDT-SATEC-IRCT-IRAT.	8
Trésor.	4
DP.	9
DDR.	10
Régions Agricoles.	3
Intéressés.	9
Dossiers des Intéressés. ..	9
IAA.	2
Gde. Chancellerie.	1
J.O.R.D.	1